

# Partenaires

DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL AU NIGER

Numéro spécial : Développement et Sécurité

EDITORIAL



## Présentation HARN/CD

**La Haute Autorité à la Réconciliation Nationale et à la Consolidation de la Démocratie (HARN/CD) est une institution majeure sur la question de la sécurité et du développement au Niger. Le Dr. Farmo Moumouni, Secrétaire général de la HARN/CD, avait été interviewé par le Sahel Dimanche, le 19 février 2010. Partenaires diffuse des extraits. @@@**

En réalité, en ce qui concerne le besoin de réconciliation nationale au Niger, les avis sont partagés. D'aucuns en sentent l'impérieuse nécessité, tandis que d'autres, forts des arguments religieux et sociaux d'une part et de l'argument de la bonne fortune d'autre part, estiment que le Niger peut s'en passer. Tout d'abord, la religion tempère nos actions mais elle ne change pas notre nature. (...) Ensuite, les relations à plaisanterie et mariages inter ethniques sont à la fois des témoignages vivants des conflits intercommunautaires anciens et des mises en garde contre les conflits présents et à venir. Ces mécanismes sociaux fonctionnent comme des soupapes de sécurité (...mais) ne sont pas des garanties infaillibles de l'unité nationale.

### Qu'est ce qu'un conflit ?

Le conflit est l'expression d'une opposition, d'un désaccord entre individus ou groupes d'individus, à propos d'une question donnée. On distingue les (...) conflits violents et non violents, les conflits manifestes (...) et les conflits latents.

### Que signifie réconcilier ?

La réconciliation est l'activité par laquelle on œuvre au rapprochement de positions différentes, (...) d'opinions divergentes afin d'instaurer de bonnes relations.

### De la pertinence de la réconciliation nationale

Les conflits étant omniprésents et permanents dans la vie d'une nation, la réconciliation nationale qui doit veiller à leur prévention ou à leur règlement doit s'appuyer sur des organes ou mécanismes qui participent de la même nature. La réconciliation nationale doit être regardée comme une activité continue.

### De ce qu'il convient d'entendre par réconciliation nationale

La HARN/CD entend (...) promouvoir à l'échelle de notre pays les valeurs (...) de respect et de tolérance, d'entraide et de solidarité ; mais aussi (...) à lutter contre les inégalités et les disparités dans les actions de développement, prévenir les conflits, asseoir la paix sociale au moyen du dialogue. Ancrer dans le vécu des Nigériens et des Nigériennes une culture démocratique caractérisée par la discipline citoyenne, l'esprit civique et le patriotisme.

Cette responsabilité est à la fois individuelle et collective. Il faut (...) que chacun commence par user de son (...) discernement pour distinguer ce qui est bien, ce qui est bon pour le Niger, afin de diriger son action. La réconciliation nationale se réalise (...) dans notre manière d'être quotidienne faite de respect et de tolérance, dans nos attitudes citoyennes et dans nos comportements patriotiques.

Par ailleurs, notre responsabilité collective consiste identifier ensemble les conflits latents et manifestes et à chercher ensemble les voies et moyens de les régler ou de les prévenir. Au nombre de ces questions conflictuelles figurent l'exploitation politique de la question ethnique, la question de la gestion et de la redistribution des richesses nationales, celles de l'exclusion et de l'impunité, la politique politicienne, les injustices commises et les exactions subies.

### La responsabilité collective inspire les trois maximes que voici :

La première est que si nous nous réconcilions nous gagnons tous, si nous ne le faisons pas, nous perdons tous ; la seconde est que nous sommes (...) les artisans de notre réconciliation nationale, car personne, à notre place ne le fera, ni ne doit le faire ; la troisième enfin est que nous avons un choix : Ou nous nous faisons les artisans de notre réconciliation et alors nous devenons un peuple uni, fort, capable de faire face à l'adversité. Ou nous abdiquons, et alors, les autres profiteront de notre désunion pour nous dominer.

Dr. Farmo Moumouni - Secrétaire général de la HARN/CD  
Source : Sahel Dimanche

## Décentralisation, sécurité et développement

La sécurité est un bien public, c'est l'une des vocations premières des pouvoirs publics. Tout naturellement, c'est dans les espaces peu ou pas gouvernés que prospère l'insécurité.

Plusieurs régions du territoire nigérien, particulièrement en zone désertique, sont confrontées à des défis sécuritaires les rendant peu favorables à l'épanouissement des citoyens mais hélas propices aux activités illégales voire criminelles. Ces zones sont habitées par les plus démunis, qui sont moins à même d'assurer leur propre sécurité par des moyens privés en l'absence de l'Etat. Les forfaits commis par des groupes criminels et terroristes ont de nombreuses et néfastes conséquences sur les activités socio-économiques des communautés mais aussi sur l'attractivité du pays.

Au Niger, les activités touristiques et artisanales tout comme les perspectives d'investissements étrangers pâtissent aujourd'hui des développements récents de l'insécurité, privant ainsi le pays de ressources financières rares.

La sécurité d'un pays, bien que vocation première du Gouvernement, relève aussi des individus, des communautés et des pouvoirs publics locaux. La redynamisation du Comité de Concertation sur la Décentralisation permettra au gouvernement nigérien en concertation avec ses partenaires d'accélérer la décentralisation pour affirmer sa présence administrative sur tout le territoire et délivrer des services publics essentiels, telle que la sécurité, indispensables à toute entreprise humaine.

William NOBLE  
USAID - Niger Country Program Manager

## Quelques pistes de réflexion



La situation actuelle des pays sahélo-sahariens se caractérise par une insécurité récurrente, tendant à devenir structurelle. La bande sahélo-saharienne est aujourd'hui au cœur de dynamiques dont les enjeux et les acteurs sont multiples et variés.

La faiblesse de l'Etat à affirmer son contrôle sur son espace et les conséquences des rébellions armées ont fragilisé les autorités locales et les représentants de l'Etat et favorisé la prolifération d'acteurs et de logiques conflictuelles.

La stabilisation de la situation sécuritaire dans le Nord Niger est un enjeu pour l'Etat qui en fait un objectif prioritaire aussi bien pour les populations qui vivent au quotidien les effets de l'insécurité ou que pour les sociétés privées et les partenaires techniques et financiers (PTF) qui sont prêts à investir.

Tout l'enjeu aujourd'hui est comment sortir du cycle de l'insécurité pour amorcer le développement des régions du Nord.

### Qui sont les acteurs ?

Il est particulièrement intéressant d'avoir une connaissance fine de ces acteurs afin d'appréhender le profil de l'insécurité qui sévit dans le Sahel.

### L'économie de l'insécurité

L'insécurité demeure un fond de commerce pour certains acteurs. Le banditisme repose sur une économie criminelle. En outre, cette économie repose sur les trafics en tout genre : drogue, armes, clandestins, etc.

### L'impact de l'insécurité



Quels sont les impacts de l'insécurité ? On peut en identifier plusieurs : la déstabilisation des liens sociaux, l'atonie de l'économie locale, la fin du tourisme, l'absence d'investissements publics, le ralentissement des investissements privés, le retrait des PTF.

## Les représentations des populations victimes de l'insécurité



Les populations locales développent des perceptions et des représentations de l'insécurité. Comprendre leurs perceptions des problèmes permettrait de circonscrire le profil de l'insécurité. Les populations développent des stratégies pour faire face à ces situations, ces éléments pourraient participer à formuler des stratégies de règlement de l'instabilité dans le Nord.

Par ailleurs, une attention tout particulière doit être portée sur les perspectives offertes aux jeunes, les plus exposés à la tentation de la « rente du crime ».

La question du règlement définitif de l'insécurité résiduelle ou structurelle nécessite en premier lieu l'implication pleine et entière des acteurs locaux.

## Point sur trois dossiers

### • Comité de Concertation sur la Décentralisation (CCD)

Le Premier Ministre a signé le 2 mars 2011 l'arrêté n°25/PM portant création, attributions et composition du Comité de Concertation sur la Décentralisation.

### • Document cadre de politique nationale de décentralisation

Le Ministère de l'Intérieur a transmis les termes de référence pour l'organisation d'un atelier de validation du Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation aux institutions et ministères nationaux concernés.

### • Agence nationale pour le financement des collectivités territoriales (ANFICT) ;

Lors du Conseil des Ministres du 17 février 2010, au titre du Ministère de l'Intérieur, Mme *Khadiatou Amadou Alkany* a été nommée Directrice Générale de l'ANFICT.

## Atelier de validation : Guide d'élaboration des Plans de Développement Communaux

En partenariat avec l'UNICEF, le Ministère de l'Aménagement du Territoire a organisé les 23 et 24 mars, l'atelier de validation du Guide pour l'élaboration des Plans de Développement Communaux (PDC).

A l'issue des deux jours, les participants ont formulé des recommandations sur le Guide et sa vulgarisation auprès des collectivités territoriales du Niger.

Ousmane NIANG  
UNICEF

E-Mail : oniang@unicef.org

## 1ère réunion du Comité de Concertation sur la décentralisation

Suite à une première rencontre de relance du processus de décentralisation, le 14 juin 2010, s'est tenue, le 18 mars 2011, la première réunion du Comité de Concertation sur la Décentralisation présidée par le Premier Ministre, SEM Mahamadou DANDA, en présence du Chef de file des Partenaires Techniques et Financiers, l'Ambassadeur de France, SEM Alain HOLLEVILLE, des Ministres composant le CCD et des partenaires techniques et financiers du secteur.



Source photo : Lamine Souleymane, La Roue de l'Histoire.

La réunion a été présidée par le Premier Ministre. Le Directeur général de la Décentralisation et de la Déconcentration, Saïdou HALIDOU, après avoir rappelé les grandes avancées de la décentralisation au Niger, a évoqué les « grands chantiers à venir de ce secteur » : cadre législatif et réglementaire, pilotage de la réforme, intégration sous-régionale.

**Partenaires** y reviendra dans un prochain numéro.

## L'expérience de politique de paix de la Suisse au Mali

Carol Mottet en mission au Niger a présenté aux partenaires le Programme de politique de paix en Afrique de l'Ouest et centrale de l'Ambassade de Suisse à Dakar. Ce programme complète le travail de la coopération suisse au développement présente depuis longtemps dans la région. [Partenaires présente les activités en cours au Mali.](#) @@@

Les forums de dialogue de politique de paix permettent l'émergence de regards, des voix des bénéficiaires, d'identifier les acteurs, porteurs de paix, qui ont les capacités d'entrer dans le dialogue et de proposer des solutions. Ceux-ci deviennent des interlocuteurs actifs auprès des autorités.

### Réseau pour la paix, la sécurité et le développement au Nord Mali

Né d'une initiative des communautés du Nord à l'occasion du Forum de Kidal en 2009, le réseau concerne les trois régions du Nord et rassemble les élus, les représentants des ethnies, leaders traditionnels et religieux...

Il agit à double niveau. D'abord, au sein des communautés du Nord afin de les sensibiliser aux défis liés à la paix et à la sécurité et de les responsabiliser face aux tentations nombreuses et quotidiennes. Ensuite, au niveau national, le réseau est « la voix du concret », il peut restituer les messages auprès des autorités et acteurs nationaux.

### Programme de gouvernance partagée de la sécurité et la paix

Comment faire évoluer les outils sécuritaires nationaux pour assurer la sécurité humaine? Le programme de

Gouvernance partagée de sécurité et de paix du Mali a reçu un appui de 87 millions CFA en 2009 et en 2010 de la part du programme suisse.

### Dialogue intercommunautaire sur la culture de la paix

La Suisse apporte un soutien actif au processus de concertation dit de « Mopti » (1<sup>ère</sup> rencontre en novembre 2008), visant à favoriser la cohabitation pacifique des communautés maliennes, initié par un groupe d'élus nationaux et locaux. L'originalité de ce dialogue réside en l'inclusion de toutes les régions du Mali au sein de cet espace.

### Renforcer les capacités de gestion de conflit

La Suisse est également engagée au niveau régional par un soutien au renforcement des capacités civiles des opérateurs de paix africains, une collaboration avec la CEDEAO et l'Ecole de maintien de la paix de Bamako, un appui à la réflexion sur le traitement du passé, la lutte contre l'impunité et la réhabilitation des victimes en Afrique de l'Ouest et centrale et un soutien aux activités de paix et sécurité de la CEDEAO (diplomatie préventive, prévention des conflits).

### Des résultats...

Considérés par la Suisse comme des investissements sur le capital humain, les résultats ne peuvent être tangibles à court terme, exception faite de la gestion de certaines crises mineures.

#### Initier et promouvoir le dialogue

Le programme suisse intervient également sur la gestion de crise quotidienne dans le but d'apaiser les acteurs et leur permettre de s'engager dans un échange de fond.

### ... et des obstacles

La volonté de tous les acteurs est une condition *sine qua non* de la réussite de ces dynamiques de paix. Les difficultés quotidiennes des communautés pèsent lourd sur leur volonté et sur leur espoir ou leur volonté d'y croire.

Comment donner des gages de court terme pour engager les communautés? Quelles opportunités sont offertes aux jeunes? Politique, sécurité et développement vont ensemble, même s'ils n'ont pas toujours les mêmes horizons temporels. Comment combiner ces outils pour un meilleur impact?

Carol MOTTET,

Conseillère Consolidation de la paix

E-Mail : [carol.mottet@eda.admin.ch](mailto:carol.mottet@eda.admin.ch)

## France : Projet Justice et Sécurité en région sahélo-saharienne

D'un montant de 4 000 000 d'euros sur trois ans, le projet français « Justice et Sécurité en région sahélo-saharienne » (FSP JUSSEC) a démarré en octobre 2009 et s'inscrit dans le cadre d'un plan d'actions interministériel français pour la sécurité des Etats de la zone sahélo-saharienne (Mali, Mauritanie, Niger). Conçu en partenariat avec les autorités des trois pays, il vise à favoriser un traitement judiciaire des affaires constatées. @@@

L'objectif du projet est de renforcer la légitimité et la souveraineté de l'Etat sur son territoire. Le projet appuie les réformes des systèmes judiciaires, douaniers et de sécurité intérieure en renforçant les services chargés des contrôles, des enquêtes et des actes judiciaires.

### Principaux axes

Le projet se décline, au Niger, autour de cinq axes principaux :

- \* la création d'un pôle judiciaire composé de magistrats spécialisés en matière de la lutte contre le terrorisme et les grands trafics ;
- \* la création d'un service central d'enquête regroupant des personnels issus de la Direction générale de la police nationale, de la gendarmerie et de la Garde Nationale ;
- \* le renforcement du service spécialisé dans la lutte contre le trafic de stupéfiants avec la participation de la Direction des Douanes nigériennes ;
- \* l'appui au réseau des transmissions du Ministère de l'Intérieur ;
- \* l'amorce d'une coopération régionale avec un appui financier à l'ONUDC.

### Déclinaison Justice

Le renforcement des services spécialisés à travers le pôle judiciaire (1) et l'appui aux offices et services centraux ministériels et interministériels (2) forment les deux composantes « justice » du projet.

A l'issue d'une année de travail, le pôle judiciaire a été créé au sein du Tribunal de Grande Instance/Hors Classe de Niamey par Ordonnance du 27 janvier 2011 et les textes en matière d'infractions terroristes ont été modifiés pour en étendre le champ d'application. Le projet a appuyé l'aménagement de locaux sécurisés et leurs équipements.

Huit magistrats ont également reçu une formation sur le traitement judiciaire du terrorisme à l'Ecole Nationale de la Magistrature de Paris.

Concernant la seconde composante, le projet a appuyé l'équipement des services (SG, DAPG, DAPR, DRH, etc.) ; la formation des cadres via l'Ecole Nationale d'Administration et de la Magistrature notamment.

Cette composante pourra être davantage développée à l'avenir et l'accent sera

mis sur le développement de la coopération pénale à l'échelle régionale et la formation en gestion de projets.

### Déclinaison Sécurité intérieure

Le Service Central de Lutte contre le Terrorisme (SCLCT) et le Centre de Coordination de la Lutte Anti-Drogue (CCLAD) bénéficieront de l'appui technique, financier et matériel du projet JUSSEC. Une remise en état des antennes du CCLAD d'Agadez et de Zinder est également prévue.

Afin de garantir l'efficacité de la lutte contre la menace terroriste et le développement du crime organisé à l'échelle transnationale, le renforcement de la coopération régionale, des échanges d'information et de la coordination des partenaires (UE, ONUDC, etc.) apparaît comme une nécessité.

Clémence HERAULT DELANOE

Conseillère auprès du Ministre de la Justice

E-Mail : [atjustice-jussec@orange.fr](mailto:atjustice-jussec@orange.fr)

Gilles LOCCHI

France - AT Sécurité intérieure

E-Mail : [gilles.locchi@diplomatie.gouv.fr](mailto:gilles.locchi@diplomatie.gouv.fr)



## Union Européenne : Mission d'observation électorale

Dirigée par Santiago Fisas Axelà, la Mission d'observation électorale de l'Union Européenne (MOE) est au Niger depuis le 4 janvier sur invitation de la CENI. 40 observateurs ont été déployés dans le pays afin d'évaluer le processus électoral au regard des lois de la République du Niger ainsi que des standards internationaux et régionaux pour des élections démocratiques. Indépendante, la MOE a publié une déclaration suite aux scrutins. **Partenaires** livre quelques observations.

Lors du second tour de l'élection présidentielle, 515 Bureaux de Vote (BV) sur les 20 889 existants ont été observés, depuis l'ouverture des BV, jusqu'au décompte des voix et à la compilation des résultats par la CENI. La MOE a fait une évaluation positive de l'ouverture des BV dans 80% des BV observés, des opérations de vote dans 97% des cas, du dépouillement et de rédaction des PV dans 90% des cas. Des observateurs nationaux et internationaux étaient présents dans 40% et 16% des BV visités. La liste des observateurs nationaux et internationaux accrédités n'a cependant pas été produite par la CENI.

### Administration électorale

La CENI a bien relevé le défi de l'organisation d'un long cycle électoral malgré des défaillances mineures. La liste électorale a souffert de faiblesses qui ont compliqué l'identification des électeurs le jour du scrutin.

Le système de garde et de distribution des cartes électorales n'a pas été amélioré, les cartes n'étant disponibles que dans 35% des BV observés. Le vote par témoignage s'est « bien déroulé » bien

que dans 15% des BV observés, des électeurs ont été autorisés à voter sans avoir été correctement identifiés.

L'affichage des Procès Verbaux (PV) dans les BV a été amélioré, la MOE recommande la généralisation de cette pratique et la publication des résultats désagrégés sur le site web. La MOE regrette que la transmission sécurisée des résultats aux commissions électorales locales n'ait pas été améliorée.

### Quelques chiffres

- 51,56% le taux participation au 1<sup>er</sup> tour, le plus élevé atteint au Niger
- 11,5 millions de bulletins imprimés et distribués.
- 70% des BV incluait au moins une femme

### Campagne et Médias

La campagne électorale, de faible intensité, s'est déroulée dans le respect de la liberté d'expression et de circulation des candidats qui ont bénéficié d'un accès équitable et gratuit aux médias publics restés impartiaux. Les radios commu-

-nautaires ont diffusé l'information dans les régions les plus éloignées.

### Cadre juridique

La MOE regrette que l'administration électorale n'ait pas compétence en matière de contentieux et qu'aucune juridiction intermédiaire n'existe. Quelques difficultés liées au chevauchement des délais pour le traitement du contentieux électoral et la proclamation des résultats définitifs par le Conseil Constitutionnel de Transition (CCT) ainsi que le manque d'harmonisation des dispositions de la Constitution de la VII<sup>e</sup> République et du Code électoral ont été relevés. La centralisation au niveau du CCT l'oblige à se prononcer sur les recours introduits, sur la validité et la conformité des 20 889 PV pour chaque scrutin. La MOE recommande une révision du Code électoral et l'introduction de nouvelles attributions à d'autres organes administratifs et/ou juridictionnels afin que la nouvelle Cour constitutionnelle ne soit pas la seule entité responsable du traitement de cette phase. Un rapport final sera publié deux mois après la conclusion du processus.

Mission Observation Electorale -  
Union Européenne

## Côte d'Armor / Tchirozérine : des actions durables entre deux départements

Les Départements des Côtes d'Armor et de Tchirozérine forment une des plus anciennes coopérations décentralisées franco-nigériennes. Depuis 1987, la coopération Côtes d'Armor/Tchirozérine accompagne la construction de territoires dans une culture partagée de développement local durable et solidaire. Fruits d'échanges entre les populations, agents et élus, les projets communs sont impulsés et accompagnés par les collectivités locales des deux territoires. @@@

Depuis 2004, les partenariats se sont multipliés avec le Département de Tchirozérine : Aderbissanat/Communauté de communes (CC) de Guingamp, Agadez/Saint-Brieuc, Dabaga/Langueux, Ingall/CC Arguenon, Hunaudaye, Jugon les Lacs, Tabelot/CC des Trois Rivières-Tréguier et Tchirozérine/Lannion. Dans le sillage de la coopération, une dizaine d'associations de solidarité internationale a par ailleurs vu le jour.

### Les actions des communes

Depuis 2005, plus d'une centaine de microprojets ont été réalisés par les communes dans trois domaines : renforcement des ressources humaines communales (cofinancement des secrétaires généraux et agents techniques) ; construction, rénovation d'infrastructures sociales (écoles, CSI, hydraulique...) ; appui au développement économique local (élevage, artisanat...).

Les microprojets, réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale, visent un triple objectif : permettre aux communes de réaliser des infrastructures ou des projets de développement économique ; renforcer la capacité de maîtrise d'ouvrage des communes en leur donnant l'occasion de s'exercer concrètement ; être un élément de réflexion et d'échange

entre agents et élus des Départements de Tchirozérine et des Côtes d'Armor et alimenter la connaissance mutuelle.

### Les initiatives départementales

Un grand nombre d'actions départementales ont été menées depuis 5 ans par différentes structures accompagnées. Ces actions ont pour but :

- le renforcement des services publics de base dans le développement rural-alimentation, l'éducation et la santé : reconstitution de cheptel, formations et mise à disposition de manuel, parrainage de collégiens, construction d'un service gynéco-obstétrique au CHR d'Agadez...



Communauté de communes Arguenon-Hunaudaye, novembre 2008

- le développement économique, social et culturel des territoires : forum régional des métiers pour la jeunesse, accompagnement d'une mutuelle, formation sur l'impact des industries extractives, échanges musicaux...

- le développement des liens d'amitié, de

solidarité entre les populations : échanges de jeunes, expositions, inter-culturalité...

### Une nouvelle phase de coopération

Le nouveau programme s'appuiera notamment sur l'évaluation réalisée en France et au Niger et sur les résultats de l'étude lancée par la Délégation de l'Union Européenne dans la région Nord.

Les Côtes d'Armor lancent un appel aux partenaires techniques et financiers (PTF) pour partager des idées et enrichir la réflexion. Entre autres actions, la Coopération souhaiterait promouvoir la création d'un cadre d'échanges entre acteurs de la société civile, collectivités territoriales et Etat sur la base des Plans de Développement Communaux. Outre d'assurer la cohérence entre les interventions, ce cadre, par l'articulation entre les niveaux d'administration, permettrait d'accompagner la mise en place des Régions.

### Un outil de développement et de paix

La coopération décentralisée par ses valeurs, ses modalités de mise en œuvre et ses actions peut être un formidable outil de compréhension et d'analyse des enjeux locaux qu'ils soient tchirozériniens ou costarmoriciens.

Le Conseil général des Côtes d'Armor  
E-Mail : [cooptchiroarmor@yahoo.fr](mailto:cooptchiroarmor@yahoo.fr) ou  
[contactdipodd@cg22.fr](mailto:contactdipodd@cg22.fr)

## Afd et CSFRS : Appel à projets

L'Agence française de Développement et le Conseil Supérieur pour la Formation et la Recherche Stratégiques ont lancé un appel à projets sur le Risque Niger : analyse des facteurs et recommandations. *Partenaires* propose une brève présentation. @@@

**Qui est le Conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégiques ?**

Groupement d'intérêt public « recherche » créé le 17 novembre 2009, le Conseil associe une trentaine de membres, issus de l'Etat, d'organismes de formation et de recherche et du secteur privé. Sa mission est de soutenir et coordonner la recherche stratégique dans les domaines de la défense et de la sécurité, d'encourager la mutualisation des initiatives et la diffusion des résultats.

**L'appel à projets**

Il porte sur le risque Niger : l'analyse des facteurs et les recommandations proposées pour y faire face. Sont généralement mis en avant les faits suivants :

- La menace terroriste d'AQMI, tout particulièrement après les prises d'otages à Arlit et à Niamey ;
- Le risque de résurgence des insurrections touaregs des années 1990 et de la seconde moitié des années 2000 ;
- La criminalité induite par les divers trafics qui empruntent le territoire nigérien (drogues, migrants à destination du continent européen ou de certains pays du Golfe, bien de consommation entrant au Niger ou y transitant en fraude).

D'autres éléments à caractère plus structurel, sont également à prendre en compte pour appréhender les facteurs d'instabilité à moyen et long terme. Il s'agit :

- Exode vers les villes des producteurs en période de sécheresse ;
- Croissance démographique en milieu urbain (marché du travail insuffisant pour absorber la main d'œuvre supplémentaire, insuffisance d'intégration sociale pour les migrants) ;
- Conflits entre éleveurs d'une part, éleveurs nomades et agriculteurs d'autre part pour le contrôle des ressources naturelles ;
- Echecs de l'appareil de l'Etat au niveau central et dans ses structures déconcentrées pour remplir ses missions tant dans les domaines régaliens que dans la délivrance des services publics ainsi qu'aux acteurs économiques ;
- Faible voire absence de cet appareil d'Etat ;
- Médiocres performances du modèle de développement économique et social ;
- Evolution de l'islam au Niger ;
- Fragmentation du système politique nigérien.

La date limite pour l'envoi des dossiers de candidature au CSFRS est fixée au 30 mars 2011, la date limite de réception au 6 avril 2011. Les résultats seront connus au cours du mois de mai 2011.

Le formulaire de soumission est disponible sur le site du CSFRS ([www.csfrs.fr](http://www.csfrs.fr)). Pour toute information scientifique ou administrative, vous pouvez contacter Marie-Hélène DUMESTE ([marie-helene.dumeste@csfrs.fr](mailto:marie-helene.dumeste@csfrs.fr) ou (+33) 144 42 46 88).

**CSFRS**

[marie-helene.dumeste@csfrs.fr](mailto:marie-helene.dumeste@csfrs.fr)

## Calendrier

> **24 février 2011 à l'AMN**

Lancement du Centre de Documentation de l'Association des Municipalités du Niger (AMN)

> **3 mars 2011 à l'Hôtel Univers, Niamey**  
5<sup>ème</sup> Comité consultatif du PABEG

> **14 mars 2011 à Lomé**  
UEMOA : plateforme

> **15 mars 2011 à 11h au HCME**  
Développement et sécurité : l'expérience du Mali.  
Rencontre avec Carol Mottet

> **18 mars 2011 à 15h à la Primature**  
Comité de Concertation sur la Décentralisation :  
Première réunion

> **23 et 24 mars 2011 au MAEC**  
Atelier de validation du Guide pour l'élaboration  
des Plans de Développement Communaux (PDC)

> **26 au 31 mars 2011 à la Banque Mondiale**  
Revue à mi-parcours du Programme de Développement  
des Infrastructures Locales

> **27 avril 2011 à 10h au CCFN**  
Réunion PTF décentralisation et développement  
local

## Références @@@

\* **Ambassade de France au Niger**  
[www.ambafrance-ne.org](http://www.ambafrance-ne.org)

\* **Association des Municipalités du Niger**  
[www.amn-ne.org](http://www.amn-ne.org)

\* **Sahel Dimanche**  
[www.lesahel.org](http://www.lesahel.org)

\* **LASDEL**  
[www.lasdel.net](http://www.lasdel.net)

\* **Programme de politique de paix en Afrique de l'Ouest et centrale de l'Ambassade Suisse à Dakar**  
<http://www.cooperation-suisse.admin.ch/mali/fr/Accueil/Programme-de-politique-de-paix-en-Afrique-de-l-Ouest>

\* **Coopération suisse (DDC)**  
[www.ddc.admin.ch](http://www.ddc.admin.ch)

\* **Délégation de l'Union Européenne**  
<http://www.delner.ec.europa.eu/links/index.htm>

\* **Conseil général des Côtes d'Armor**  
[www.cotesdarmor.fr](http://www.cotesdarmor.fr) ou <http://www.cg22.fr>

\* **Agence française de développement**  
[www.amn-ne.org](http://www.amn-ne.org)

## Secrétariat Commun des PTF

**Bernard Cauville**

E-Mail : [cauvillieb@yahoo.fr](mailto:cauvillieb@yahoo.fr)

Tél. : (227) 20 73 68 85



**Camille Le Jean**

E-Mail : [decentrinfo@yahoo.com](mailto:decentrinfo@yahoo.com)

Tél. : (227) 20 73 31 81

Tél. : (227) 96 706 703